Le 12 janvier 2023

 Mme Emma COLOMBANI

 Chef de Pôle

 Agence commerciale

 Clients Particuliers et Professionnels

Sarl OPTION 2

Mr DONSIMONI YVES

PERIMETRE LOT N°17

20230 LINGUIZZETTA

Réf : 25700000044709

Objet : réclamation

 Madame la Chef de Pôle,

 Suite à votre courrier du 15 juillet 2022, dont je vous remercie de nouveau, portant rectification d’erreurs, avec émissions de factures rectificatives, mon compte EDF retrouva un cours normal. Ma réponse du 8 août l’atteste : « ‌Interlocuteur : Mme Fanny MICHEL,
Je reçois ce jour vos réponses à mes réclamations et j'en suis fort satisfait. Je remets en vigueur les paiements EDF Corse sur le compte de la Sarl OPTION 2 du Crédit Mutuel. L'intervention de Mme Emma COLOMBANI, avec son courrier du 15 juillet est professionnelle et responsable.
Je me réjouis de ce dénouement heureux et j'espère, maintenant que vous avez un accès direct aux relevés EDF que plus rien ne viendra perturber mes relevés de consommation qui sont relativement faibles.
Recevez mes salutations cordiales.
Yves DON SIMONI
Gérant Sarl OPTION 2 »

 Nous avons donc réglé « électricité du 26/05/2022 au 26/07/2022 : 733 kWh TTC 128,03 € et « électricité du 26/07/2022 au 26/09/2022 : 495 kWh total HT 85,37 € » Pour un montant « net à payer de 473,65 € étant donné le solde antérieur de 376,74 € » !

 Je pensais donc en avoir terminé avec ses soucis de surconsommation erronée et enfin retrouver l’apaisement après une année de « batailles » !

 A la réception de ma dernière facture du 26/09/2022 au 26/12/2022, je suis au regret de voir de nouveau ressurgir un problème sérieux. J’en suis fort dépité. Je vous demande de bien vouloir SVP et définitivement régler ces problèmes de surconsommation erronée de nouveau indiquée ! En effet je constate une demande TTC de 467,54 € calculée donc sur le dernier montant réglé avec un index de 2651 kWh !!! Hier 10 janvier le compteur indiqué déjà 4880 kWh !!! A quoi cela est-il dû ? La répétition de « faits frauduleux » devrait vous poser problème ? Il faut y résoudre en cherchant la source ?

 Cela est aberrant et mérite donc une action de votre part. Je suis allée sur mon compte EDF et j’ai pu constater que **depuis octobre 2010 & jusqu’à octobre 2021 les montants de consommations et de factures réglées étaient tous à peu près équivalents** !!! Donc 11 années successives d’équivalence de consommation, sans problème aucun. Je vous livre de plus, en copie jointe une facture EDF du 11/10/2010 pour un montant de 81,80 €, consommation 489 kWh avec la Référence ancienne 25712 931 611 848 709 – 27, qui vous permettra d’avoir le relevé EDF de mon activité de 1988 date de mon installation à 2010, fin de mon activité d’entreprise, dû à un accident médical. Ce qui explique la diminution à partir de l’année 2010 des consommations. 2 ouvriers agricoles, absents dans la journée, occupent 2 logements du hangar, sans climatiseur et ne possèdent que 2 réfrigérateurs et télévisions !!! Cela rend ridicule l’index relevé !

 Mes enfants sont désorientés et leur coûte à chaque fois 25€, de bloquer les paiements auprès de leur Banque !!!

 J’ose espérer de nouveau Mme COLOMBANI, vous qui avez su trouver la solution le 15 juillet dernier de rectifier de manière durable ce problème qui n’a pas lieu d’exister !

 Dans l’attente et comme au mois d’août, après votre intervention, nous reprendrons j’espère pour les 5 années de bail emphytéotique qui nous reste sur la commune de LINGUIZZETTA, une activité normale avec vous. Si le problème ne peut être réglé j’envisage de mettre un terme définitivement au bail et donc à la fermeture du compte EDF. Je n’ai plus aucune activité comme vous le savez depuis octobre 2010 !!! Le bail à l’époque de 20 ans fut signé, avec la Mairie, avant mon accident médical.

 Je vous remercie Mme COLOMBANI de prendre en compte tout cela et je vous présente mes respectueuses salutations distinguées.

Copie du « Site de EDF CORSE [https://sei-ael-corse.edf.com](https://sei-ael-corse.edf.com/) » **du 19/12/2010 : 402 kWh au 19/10/2021 : 626 kWh !!!**

11231924E11077062E10990118E10772615E10627572E10524343E10341730E10175264E10050157E9830632E9671434E9465288E9331406E9161292E9005315E8828528E8656860E8529306E8312934E8143129E8004414E7798194E7628057E7463016E7287121E7106182E6968539E6762009E6580744E6449826E6239285E6058408E5929544E5705090E5525587E5395004E5175157E4993408E4859414E4635728E4456402E4325875E4115101E3939905E3801584E3583825E3408428E3239762E3062652E2892367E2760932E2542695E2370922E2245931E2039305E1866664E1734181E1525115E1352626E1196009E1017079E847417E723649E513708E340172E188090E

**Avez-vous des questions ou remarques dont vous souhaiteriez faire part à la Première ministre ?**

Les champs signalés par un astérisque **\*** sont obligatoires.

Haut du formulaire

Civilité \*

Prénom et nom de famille

Prénom \*

Nom \*

Objet \*

Catégorie \*

Message \*

En soumettant ce formulaire, j’accepte que les informations saisies soient utilisées pour permettre de me recontacter, répondre à ma demande.

Question mathématique 1 + 3 = \* 4 Votre message a bien été transmis.

Bas du formulaire

@ MME la Première Ministre, @ Monsieur son Directeur de Cabinet,

Suite à mon courriel de ce matin, le courrier EDF Corse est hors sol ! Voici ma réponse : ‌EDF CORSE. De : Moi

A : EDF-CORSE-CLIENTELE/F/EDF/FR

Aujourd'hui, à 10:02

"Je reçois ce jour, 3 février, votre courrier du 25 janvier, en guise de réponse à mon courrier, du 12 janvier dernier, adressé à Mme la Chef de Pôle Mme COLOMBANI Emma, très explicite, une lettre de menaces concernant la fourniture d'électricité. Mon dossier est aux mains d'EDF National, de Mme la Ministre de la Transition énergétique et de Mme La Première Ministre. Je vous conseille vivement de n'en rien faire sans attendre leurs réponses.

Sachez qu'il nous coûte 25 € à chaque fois que nous devons interrompre auprès de la Banque le paiement pour vous et cela est uniquement dû à votre facturation erronée, une fois de plus !

Bien à vous.

Recevez mes sentiments distingués.

Pour tout contact : 44709

FANNY MICHEL

EMMA COLOMBANI"

PS Ma lettre du 12/01/2023

 Le 12 janvier 2023

 Mme Emma COLOMBANI

 Chef de Pôle

 Agence commerciale

 Clients Particuliers et Professionnels

Sarl OPTION 2

Mr DONSIMONI YVES

PERIMETRE LOT N°17

20230 LINGUIZZETTA

Réf : 25700000044709

Objet : réclamation

 Madame la Chef de Pôle,

 Suite à votre courrier du 15 juillet 2022, dont je vous remercie de nouveau, portant rectification d’erreurs, avec émissions de factures rectificatives, mon compte EDF retrouva un cours normal. Ma réponse du 8 août l’atteste : « Interlocuteur : Mme Fanny MICHEL,

Je reçois ce jour vos réponses à mes réclamations et j'en suis fort satisfait. Je remets en vigueur les paiements EDF Corse sur le compte de la Sarl OPTION 2 du Crédit Mutuel. L'intervention de Mme Emma COLOMBANI, avec son courrier du 15 juillet est professionnelle et responsable.

Je me réjouis de ce dénouement heureux et j'espère, maintenant que vous avez un accès direct aux relevés EDF que plus rien ne viendra perturber mes relevés de consommation qui sont relativement faibles.

Recevez mes salutations cordiales.

Yves DON SIMONI

Gérant Sarl OPTION 2 »

 Nous avons donc réglé « électricité du 26/05/2022 au 26/07/2022 : 733 kWh TTC 128,03 € et « électricité du 26/07/2022 au 26/09/2022 : 495 kWh total HT 85,37 € » Pour un montant « net à payer de 473,65 € étant donné le solde antérieur de 376,74 € » !

 Je pensais donc en avoir terminé avec ses soucis de surconsommation erronée et enfin retrouver l’apaisement après une année de « batailles » !

 A la réception de ma dernière facture du 26/09/2022 au 26/12/2022, je suis au regret de voir de nouveau ressurgir un problème sérieux. J’en suis fort dépité. Je vous demande de bien vouloir SVP et définitivement régler ces problèmes de surconsommation erronée de nouveau indiquée ! En effet je constate une demande TTC de 467,54 € calculée donc sur le dernier montant réglé avec un index de 2651 kWh !!! Hier 10 janvier le compteur indiqué déjà 4880 kWh !!! A quoi cela est-il dû ? La répétition de « faits frauduleux » devrait vous poser problème ? Il faut y résoudre en cherchant la source ?

 Cela est aberrant et mérite donc une action de votre part. Je suis allée sur mon compte EDF et j’ai pu constater que depuis octobre 2010 & jusqu’à octobre 2021 les montants de consommations et de factures réglées étaient tous à peu près équivalents !!! Donc 11 années successives d’équivalence de consommation, sans problème aucun. Je vous livre de plus, en copie jointe une facture EDF du 11/10/2010 pour un montant de 81,80 €, consommation 489 kWh avec la Référence ancienne 25712 931 611 848 709 – 27, qui vous permettra d’avoir le relevé EDF de mon activité de 1988 date de mon installation à 2010, fin de mon activité d’entreprise, dû à un accident médical. Ce qui explique la diminution à partir de l’année 2010 des consommations. 2 ouvriers agricoles, absents dans la journée, occupent 2 logements du hangar, sans climatiseur et ne possèdent que 2 réfrigérateurs et télévisions !!! Cela rend ridicule l’index relevé !

 Mes enfants sont désorientés et leur coûte à chaque fois 25€, de bloquer les paiements auprès de leur Banque !!!

 J’ose espérer de nouveau Mme COLOMBANI, vous qui avez su trouver la solution le 15 juillet dernier de rectifier de manière durable ce problème qui n’a pas lieu d’exister !

 Dans l’attente et comme au mois d’août, après votre intervention, nous reprendrons j’espère pour les 5 années de bail emphytéotique qui nous reste sur la commune de LINGUIZZETTA, une activité normale avec vous. Si le problème ne peut être réglé j’envisage de mettre un terme définitivement au bail et donc à la fermeture du compte EDF. Je n’ai plus aucune activité comme vous le savez depuis octobre 2010 !!! Le bail à l’époque de 20 ans fut signé, avec la Mairie, avant mon accident médical.

 Je vous remercie Mme COLOMBANI de prendre en compte tout cela et je vous présente mes respectueuses salutations distinguées.

Copie du « Site de EDF CORSE https://sei-ael-corse.edf.com » du 19/12/2010 : 402 kWh au 19/10/2021 : 626 kWh !!!